



pour l'établissement des plans de gestion des réserves naturelles de Normandie

Ce fascicule contient les éléments saillants du travail porté par le CSRPN et la DREAL de Normandie destinés à faciliter l'appropriation, par les gestionnaires d'espaces naturels, des méthodes de conception et de rédaction de plan de gestion.

Il est indissociable du Vademecum produit (Jégat & Etienne, 2026) qui apportera les compléments et les précisions nécessaires à la bonne compréhension des outils produits et des recommandations proposées.

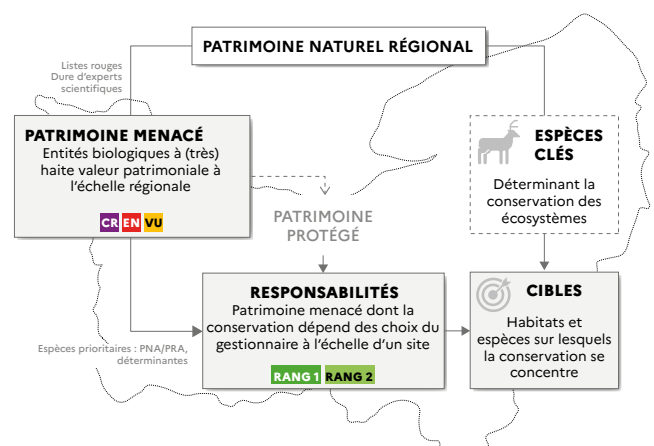
Les principaux concepts explicités

Les concepts retenus sont fréquemment utilisés dans le domaine de la gestion conservatoire. Ils sont indépendants dans ce qu'ils désignent mais liés par la logique de construction d'un plan de gestion. Cette synthèse n'aborde pas tous les concepts traités.

Responsabilités du gestionnaire

La responsabilité vis-à-vis d'un élément du patrimoine naturel est le fait de devoir le conserver en bon état pour autant que cet élément (espèce, habitat, processus, état...) marque la valeur écologique du site.

Les critères menant au choix restreint des « éléments à responsabilité » doivent être définis avec une approche scientifique. Patrimonialité, statuts réglementaires, rôle clé, représentativité, rôle fonctionnel, sensibilité sont les critères minimaux à prendre en compte.



États initiaux, de référence, de conservation

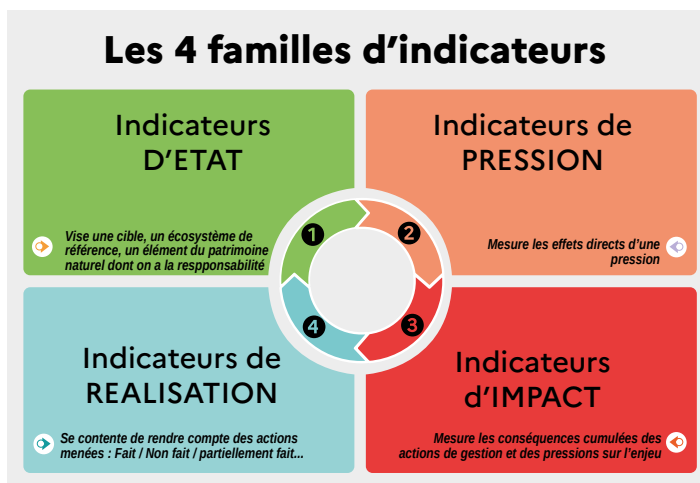
L'état initial d'un écosystème est la mesure des différentes composantes retenues avant la mise en œuvre des mesures de conservation ou de restauration.

L'état de référence correspond à l'ensemble des conditions écologiques qu'on cherche à atteindre ou à restaurer pour un écosystème cible. C'est une description de l'état souhaité d'un site.

Entre les deux, évaluer l'état de conservation d'un habitat à l'échelle d'un site nécessite d'évaluer la structure, la composition et les fonctions qui sont interdépendantes. Les mesures et remesures d'un état de conservation (en cours de restauration ou au constat d'une dégradation) permettent d'étayer la description d'une trajectoire écologique.

Indicateurs

Un indicateur est un facteur ou une variable quantitative ou qualitative qui fournit une caractéristique ou un attribut simple, mesurable et quantifiable répondant de manière connue et communicable à une condition environnementale changeante, à un processus ou une fonction écologique changeante, ou à un élément de biodiversité changeant.



Objectifs du plan

Un Objectif à Moyen Terme (OMT), ou objectif du plan (OP) peut être défini comme le résultat attendu de la stratégie de conservation à moyen terme (10 ans), c'est-à-dire l'évolution favorable de l'état de conservation des écosystèmes et populations d'espèces cibles. C'est la déclinaison quantifiable d'un objectif à long terme sur la durée du plan. Il traduit donc ce que l'on veut, pas ce que l'on fait (le terme d'objectif opérationnel est ici abandonné).

Facteurs clés de réussite

Les facteurs-clé de réussite correspondent aux facteurs d'influence favorables (atouts, forces, conditions ou opportunités) qui déterminent l'atteinte des objectifs de conservation. À l'usage ils sont souvent regroupés en : connaissance scientifique, ancrage territorial, moyens et gouvernance, maîtrise foncière et protection réglementaire.

L'approche systémique et les liens de causalités

Abandonnée dans les derniers guides français de gestion, cette approche largement utilisée à l'échelle internationale consiste à identifier et à poser sur le papier les liens qui relient l'état de la cible aux pressions, moteurs ainsi qu'aux impacts identifiés et aux actions menées. Elle a pour but de mettre en évidence les chaînes de causalités et d'explorer les causes profondes des problèmes. Elle permet d'identifier des incohérences ou oublis.

Il n'y a pas de bon modèle, outre celui produit à partir d'une feuille blanche par le gestionnaire et les membres qui l'entourent. Deux exemples « normands » peuvent inspirer les gestionnaires.

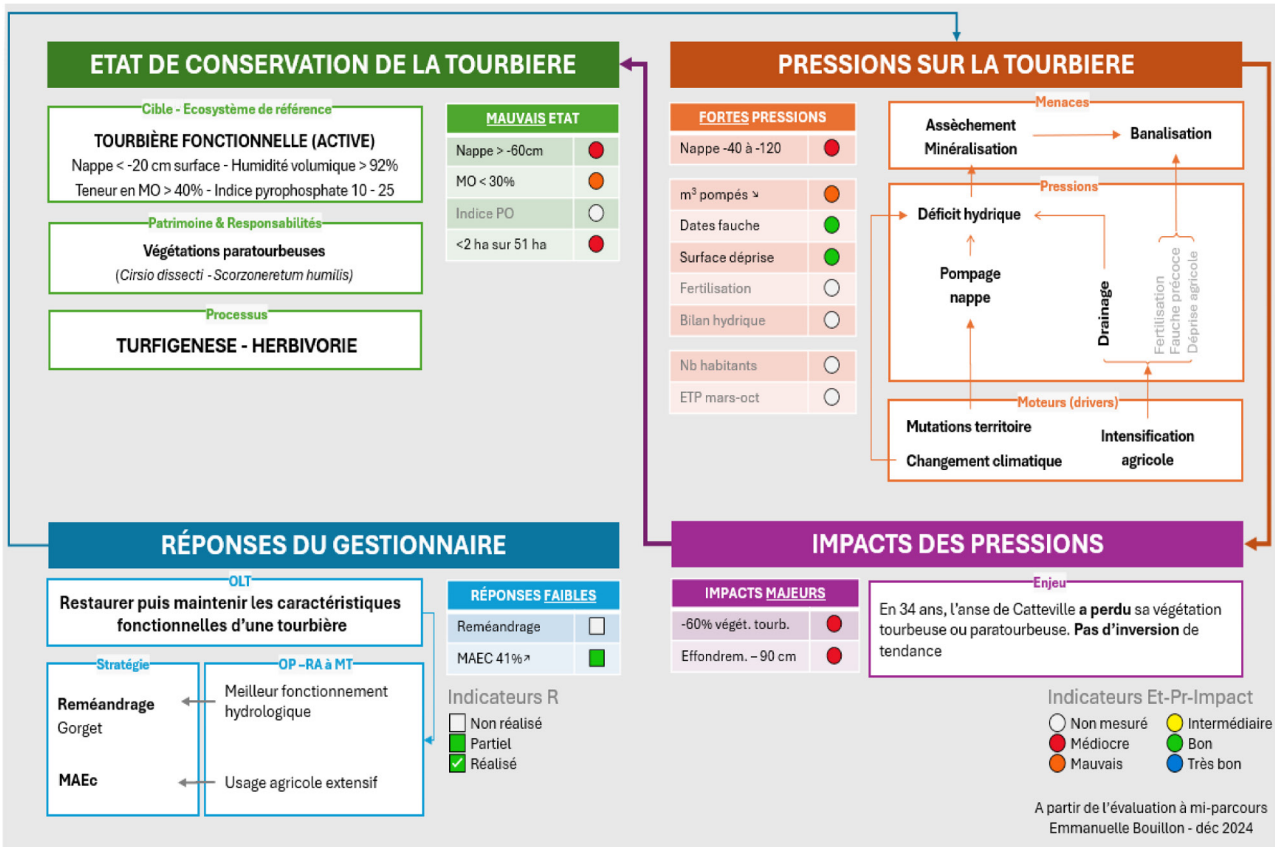


Schéma systémique appliqué à la tourbière de la Sangsurière.

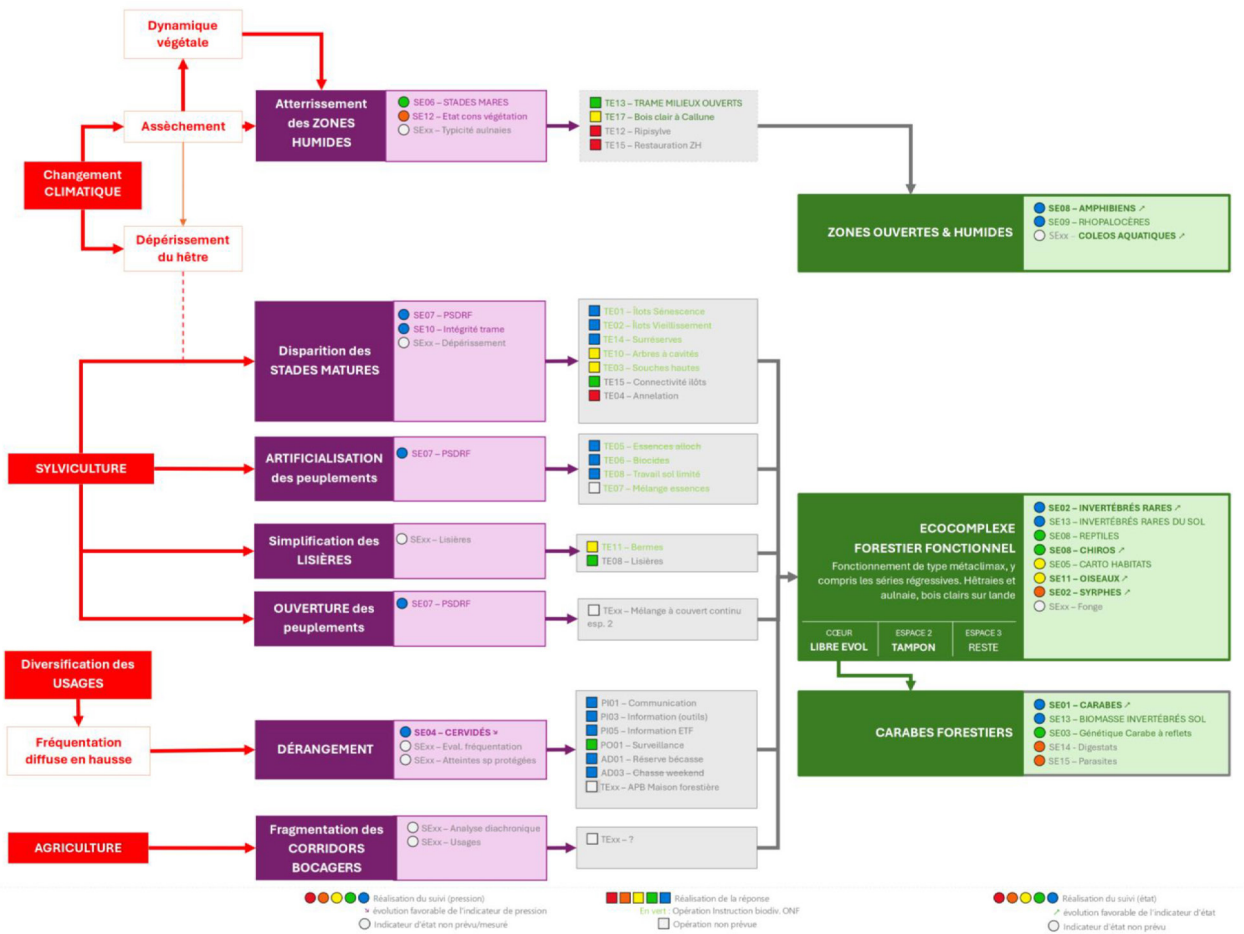


Schéma systémique de la réserve naturelle de la forêt domaniale de Cerisy

Proposition de fonctionnement pour une démarche partagée

La démarche de rédaction d'un plan de gestion d'un espace naturel est complexe et technique. Elle mobilise des compétences intégratrices et conceptuelles majeures, qu'il est difficile de faire porter sur les seules épaules des gestionnaires.

L'exemple de cadencement proposé ci-dessous permet de « construire » très tôt un collectif de rédaction, composé à minima du conservateur et d'un rapporteur. Les avancées dans la rédaction (état des lieux, OLT, approche systémique) sont présentées sous forme d'atelier, assez tôt dans le calendrier d'écriture. Cet exemple se rapporte au lien CSRPN – réserves naturelles, mais il est extrapolable aux autres fonctionnements de structures, qu'elles aient un conseil scientifique ou non.



Conclusion

Disposant d'un état des lieux synthétique faisant ressortir ses responsabilités, d'un inventaire précis des pressions et de leurs impacts et armé d'un schéma systémique partagé qui permettra d'identifier les moyens pour atteindre les objectifs de conservation, le conservateur et le rapporteur du plan de gestion sauront dialoguer avec les acteurs du site, faire comprendre les choix et évaluer leur avancée vers un état de référence qui sera traduit en vision.

Le Vademecum proposé n'est pas une méthode supplémentaire, il éclaire la méthode dite du CT88 pour qu'elle soit mieux comprise et mise en œuvre avec les compléments suggérés (approche systémique, intégration des impacts, utilisations d'indicateurs dédiés...).

Référence

JÉGAT R., ETIENNE S., 2025. *Vademecum pour l'établissement des plans de gestion des espaces naturels protégés*. Rapport pour le CSRPN de Normandie et la DREAL de Normandie. 106 pages et annexes.

Crédits photos de la couverture

Réserves naturelles nationales (RNN) : du domaine de Beauguillot - PARAIS Fabrice / DREAL Normandie, du coteau de Mesnil-Soleil - PALANDRI Lisa / CEN, de la falaise du Cap-Romain - GIOMMI Anne Lise/ CD14, des marais de la Sangsurière et de l'Adriennerie - PARAIS Fabrice / DREAL Normandie, de la Forêt domaniale de Cerisy - ETIENNE Sébastien/ DREAL Normandie, de l'Estuaire de la Seine - SIMON Faustine / Maison de l'estuaire, de la Mare de Vauville - PARAIS Fabrice / DREAL Normandie, de la Tourbière de Mathon - STAUTH Séverine / CPIE du Cotentin, du Marais Vernier - BÉDUCHAUD William / PNR Boucles de Seine.

Réalisation - Février 2026